

Compte-Rendu de la commission Enfance / Education du 05-11-14

En présence de Mme TALLET (Maire de Champs), M. GUILLAUME (Maire-Adjoint Délégué à l'Enfance et à l'Education) rappelle les modalités d'application des décrets ministériels pour la réforme de l'Education Nationale. Puis Il rappelle le contexte dans lequel s'est déroulée cette nouvelle organisation de la semaine scolaire et donc du « Temps périscolaire ».

Sur notre commune, les 4 fois ¼ d'heure ont été regroupées en une demi-journée, soit le lundi après-midi pour le groupe scolaire (maternelle et élémentaire) d'Olivier PAULAT. Cette expérimentation devrait se faire sur 3 ans avec une rotation des demi-journées dédiées aux TAP sur l'ensemble des groupes scolaires.

Devant l'augmentation des besoins en personnel, la ville a choisi de pérenniser et de déprécier les intervenants qui étaient déjà en poste.

Le coût réel estimé par enfant et par an est de 158€. Déduction faite des 54€ de la C.A.F et de la subvention gouvernementale de 50€, il reste 54€ à la charge de la collectivité.

Tant que dureront les subventions du gouvernement, les activités périscolaires resteront gratuites. Cependant le gouvernement a déjà annoncé que sa contribution s'achèverait en 2015, par conséquent **les activités périscolaires devraient rapidement devenir payantes.**

Quelques chiffres concernant le groupe scolaire Olivier PAULAT :

- 50% des enfants (maternel et élémentaire) étaient inscrits aux T.A.P (Temps périscolaire) à la rentrée de septembre, contre 60% 2 mois après.
- Le pourcentage moyen de fréquentation des enfants est de 60% en maternelle contre 66% sur l'ensemble de la ville et de 58% en élémentaire contre 75% sur l'ensemble de la ville.
- Le taux moyen d'encadrement est de 1 adulte pour 10 enfants sur le groupe scolaire alors qu'il est légalement de 1/10 en maternelle et de 1/14 en élémentaire.

Les agents responsables des T.A.P ont réalisé conjointement avec les élus un fascicule d'information à destination des parents afin de communiquer les fondamentaux de leur projet.

Celui-ci a donc été distribué à tous les enfants de la ville.

Une solution pour l'affichage des activités abordées en élémentaire devrait être rapidement trouvée, en maternelle l'affichage se fait au niveau de la badgeuse.

Les responsables des groupes scolaires, Sébastien LECRINIER pour Olivier Paulat, souhaitent privilégier le contact direct et individuel avec les parents.

Afin de parfaire la communication, la municipalité organisera, tous les deux mois, une commission ouverte aux représentants des parents d'élèves élus.